

isle le mag

N°81
Septembre 2026

DOSSIER P 12-15

Engagez-vous dans
la réserve communale
de sécurité civile

ZOOM SUR P 17

Nouveau service
Aidant Connect

À LA UNE

SECOURS : CHACUN PEUT SAUVER UNE VIE



ville-isle.fr

L'insta du mois



Il fait toujours beau au-dessus des nuages
@mariec9330

Restons connectés

www.ville-isle.fr



VILLE D'ISLE



#ISLE87



IntraMuros : Isle

ISLE Le Mag N°81 — Septembre 2026

- > Directeur de la publication : Gilles Bégout
- > Rédacteur en chef : Maxime Nègremont Beucher
- > Conception et réalisation : LATITUDE Nantes — 0399/26 www.agence-latitude.fr
- > Rédaction et photos : Service Communication de la Mairie d'Isle
- > Iconographie / illustrations : Adobe Stock®
- > Imprimé à 5 000 exemplaires par Nouvelle APCL



Sommaire

P.04



Ça bouge à Isle !

Retour en images

P.06



Isle en action

P.08

Dans ma ville

P.12



À LA UNE Isle mobilisée pour ses habitants

P.16

Vivre à Isle

P.19

À votre service

P.20

Agenda

P.21

Culture

P.23

Échos du conseil

Édito

Chères Isoises, chers Isois,

L'été 2026 aura été un des plus chauds que nous ayons connu ces cinquante dernières années. Cela a mis en évidence que nous n'étions pas préparés à gérer des canicules aussi longues.

Nous avons réussi à ne pas fermer les écoles en juin car nous avons anticipé une possible canicule en achetant une douzaine de climatiseurs mobiles. Cela nous a permis de réfrigérer 9 classes sur l'élémentaire et les salles d'activités des deux maternelles permettant ainsi aux parents de ne pas se retrouver sans moyen de garde du jour au lendemain comme cela s'est produit dans beaucoup de communes. Nous avons mis à disposition des écoles l'Espace Bayles Isle et évidemment la piscine.



Gilles Bégout

Maire d'Isle,
Conseiller départemental de la Haute-Vienne,
Vice-président de la Communauté urbaine de Limoges Métropole

Nous avons su prendre la décision en 2025 de transformer la cour de l'élémentaire en cour végétalisée et la mise en place d'ombrières devant les fenêtres, nous continuerons le déploiement rapidement dans toutes les écoles. Cela permettra dans les prochaines années de créer des îlots de fraîcheur. Il faut cependant que les végétaux poussent, ce qui nécessite un arrosage régulier durant deux ans. Les groupes scolaires ayant été rénovés il y a une vingtaine d'années, nous rechercherons les zones à renforcer thermiquement.

Nos aînés, à la Résidence Fleurie (résidence autonomie) ont eux aussi souffert de la chaleur dans les appartements qui ont atteint plus de 35 degrés par moment. Cela a nécessité une prise en charge plusieurs fois par jour, une surveillance pour limiter les températures élevées, pour hydrater nos résidents et les amener dans les salons climatisés. C'est la mobilisation de nos équipes de la résidence, des élus, des bénévoles et des familles qui nous a permis de passer l'été sans déplorer d'hospitalisation due à la chaleur. **Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à ces moments de solidarité.**

Nous allons renforcer le groupe de volontaires civiques et les former pour mieux appréhender ces moments d'urgence. Nous avons en outre proposé l'accès à la salle des mariages que nous avons refroidie au moment des pics de canicule. Il nous faudra étudier le refroidissement des lieux de travail de nos agents ainsi que des lieux d'activités comme la médiathèque.

Tout cela va nous amener à revoir nos projets d'investissements.

J'avais lancé en début d'année l'étude du remplacement des chaudières gaz des écoles. Nous allons continuer mais en s'intéressant à la géothermie. Nous comparerons ainsi cette technique avec la biomasse. Nous nous devons d'étudier et mettre en place des solutions pérennes de rafraîchissement de nos structures tout en traitant en parallèle l'isolation afin de permettre une continuité des activités scolaires et le bien-être de tous en limitant l'impact écologique et les dépenses.

Nous allons créer des zones d'ombrage à la piscine en plantant de nouveaux arbres et en mettant en place des voilages.

Dans toute la commune, nous allons continuer à créer des îlots de fraîcheur végétalisés. Nous étudions actuellement l'aménagement du centre-ville et la place Laucournet. Nous allons travailler avec un expert qui nous proposera des plantes et des arbres résistants à la sécheresse.

Nous continuerons à installer des réserves d'eau. Elles permettent de récupérer les eaux de pluie et de sources, le terrain de rugby bénéficie par exemple de cuves de stockage alimentées par une source que nous avons captée durant les travaux de la biomasse.

Voilà quelques actions que nous commençons à mettre en place avec l'objectif d'être prêts en 2027.

Je terminerai cet édito en ayant une pensée particulière pour les personnes touchées par les catastrophes naturelles ou volontaires. Je pense en particulier aux victimes d'incendies dans toute la France.

Pour finir, je souhaite à tous les écoliers, collégiens, lycéens, étudiants une bonne rentrée et une très belle réussite pour cette année scolaire 2026/2027.

Bien à vous.

PENDANT

AVANT

APRÈS

APRÈS

JUILLET ET AOÛT

> Relooking estival des infrastructures sportives

En juillet et août, le gazon synthétique du terrain de foot du Gondeau a été remplacé et la toiture du gymnase G1 changée.

ça bouge
à Isle !



19 JUIN 2026

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE EN RYTHME

Le vendredi 19 juin dernier, le centre-ville a vibré au rythme de la musique dans une ambiance festive, conviviale et chaleureuse ! Vous avez été nombreux à participer à cette belle soirée qui a animé le cœur de ville. Les groupes présents ont offert des prestations de grande qualité, faisant danser et chanter un public enthousiaste tout au long de la soirée.



26 JUIN 2026

UNE 9^e ÉDITION DES JEUX OLYMPIQUES PÉRISCOLAIRES PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA RÉUSSITE, DU FAIR-PLAY ET DE L'ENGAGEMENT

Le 26 juin, l'Espace Bayles Isle a accueilli la clôture de la 9^e édition des Jeux Olympiques Périscolaires de l'école élémentaire Saint-Exupéry, réunissant 170 enfants autour d'un projet éducatif fédérateur. Durant 15 journées et 32 épreuves, les jeunes ont porté les valeurs de solidarité, de respect, de fair-play et de vivre-ensemble. La Ville d'Isle félicite les enfants et remercie chaleureusement les équipes d'animation pour leur engagement, leur créativité et la réussite de cette édition.



1^{er} JUILLET 2026

LA VILLE D'ISLE MET À L'HONNEUR SES SPORTIFS ET SES BÉNÉVOLES

Mercredi 1^{er} juillet, l'Espace Bayles Isle a accueilli la cérémonie mettant à l'honneur les sportifs islois pour leurs performances lors de la saison 2025-2026. De nombreuses disciplines ont été récompensées, avec des titres départementaux, régionaux et nationaux, des montées en division et des qualifications aux championnats de France.



26 JUIN 2026

LES CM2 PRÊTS À PRENDRE LE CHEMIN DU COLLÈGE

Le 26 juin, la Ville d'Isle a réuni les élèves de CM2 pour célébrer leur passage prochain en 6^e et leur remettre un Abécédaire de la citoyenneté.

Cette cérémonie a également valorisé un projet intergénérationnel de création d'une BD avec le conseil des Sages autour des réseaux sociaux et des risques liés au cyberharcèlement. Un moment convivial placé sous le signe de la citoyenneté, du respect et de l'engagement, avant cette nouvelle étape au collège.



DU 11 AU 15 SEPTEMBRE 2026

DÉPLACEMENT À GUNZENHAUSEN

À l'occasion de la 625^e édition de la Kirchweih, une délégation d'Isle, menée par le Maire Gilles BEGOUT, s'est rendue dans notre ville jumelle allemande pour plusieurs jours placés sous le signe de la convivialité, des découvertes et de l'amitié franco-allemande.



10 SEPTEMBRE 2026

JOYEUX ANNIVERSAIRE RENÉE

Le 10 septembre dernier, Renée, la doyenne de notre commune, fêtait ses 105 ans : joyeux anniversaire ! À cette occasion, Maxime NEGREMONT BEUCHER, 1^{er} adjoint au Maire, accompagné de Viviane DEVILLE, Adjointe au Maire, lui ont rendu visite pour partager ce joli moment avec elle. Ils lui ont remis un bouquet de fleurs, ainsi que la médaille de la ville, en témoignage de l'affection et de la reconnaissance de la Ville d'Isle.

ARRÊT CARDIAQUE : ET SI VOUS POUVIEZ SAUVER UNE VIE ?

Un arrêt cardiaque peut survenir à tout moment, à domicile comme dans un lieu public. **Face à une telle urgence, chaque seconde compte.** L'intervention d'un témoin dans les premières minutes peut considérablement augmenter les chances de survie.

Depuis juin 2022, la Ville d'Isle déploie des **défibrillateurs automatisés externes (DAE)** sur l'ensemble de la commune, afin de permettre une intervention rapide au plus près des habitants.

Les DAE à Isle

La commune compte aujourd'hui **12 défibrillateurs**, dont 8 installés à l'intérieur d'établissements recevant du public et 4 accessibles **24h/24 et 7j/7**. Repérez dès maintenant le défibrillateur le plus proche de votre domicile, de votre lieu de travail ou de vos équipements sportifs habituels. En situation d'urgence, ce réflexe peut faire gagner de précieuses minutes.



Accessibles 24h/24 et 7j/7

- 9 Maison des associations
- 10 Centre culturel Robert Margerit
- 11 École du Château
- 12 Mairie

Accessibles aux horaires d'ouverture des équipements

- 1 Stade de rugby
- 2 École Saint-Exupéry
- 3 Tennis
- 4 Piscine
- 5 Gymnase Marcel Lalu
- 6 Résidence Fleurie
- 7 Stade de football au Gondeau
- 8 Espace Bayles Isle



Des appareils surveillés en permanence

Les défibrillateurs installés par la Ville sont reliés à un central et font l'objet d'une surveillance constante. En cas d'utilisation, le matériel nécessaire est rapidement réapprovisionné afin que l'appareil puisse rester opérationnel.

Pas besoin d'être professionnel de santé pour agir

- > Face à un arrêt cardiaque, le premier réflexe doit être d'agir, même lorsque l'on n'a jamais été formé aux gestes de premiers secours. Chaque minute compte et l'intervention d'un témoin avant l'arrivée des secours peut faire toute la différence.
- > Vous avez peur de mal faire ? Ne restez pas sans agir. Appelez immédiatement le 15 ou le 18 : les secours vous guideront au téléphone et vous indiqueront les gestes à effectuer.
- > Le massage cardiaque peut alors être commencé sans attendre. Puis, si un défibrillateur est disponible à proximité, allez le chercher et laissez-vous guider. Les DAE installés à Isle sont conçus pour être utilisés par tous : une assistance vocale et des indications visuelles vous accompagnent étape par étape. L'appareil analyse automatiquement le rythme cardiaque et ne délivre un choc que si celui-ci est nécessaire.
- > Vous n'avez pas besoin d'être médecin, secouriste ou expert pour aider. Votre rôle est simple : donner l'alerte, commencer le massage et utiliser le défibrillateur.

Ne pas savoir ne doit jamais empêcher d'agir. Face à un arrêt cardiaque, votre intervention peut sauver une vie.

Comment utiliser un DAE ?

1 Allumez le défibrillateur

Ouvrez le boîtier et mettez le DAE en marche. Écoutez attentivement les instructions et suivez-les dans l'ordre.

2 Placez les électrodes

Déshabillez le haut du torse de la victime et collez les deux électrodes sur sa poitrine nue, comme indiqué sur les schémas présents sur les électrodes.

3 Laissez le DAE analyser

Lorsque l'appareil vous le demande, ne touchez plus la victime. Le DAE analyse automatiquement son rythme cardiaque afin de déterminer si un choc est nécessaire.

4 Suivez les instructions

Si un choc est recommandé, le DAE vous indiquera précisément quoi faire. Ne touchez pas la victime

pendant la délivrance du choc. Si aucun choc n'est nécessaire, l'appareil vous indiquera de reprendre ou de poursuivre le massage cardiaque.

5 Continuez jusqu'à l'arrivée des secours

Alternez les gestes demandés par le DAE et le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours ou jusqu'à ce que la victime reprenne une respiration normale.

À retenir : vous ne pouvez pas « choquer » quelqu'un par erreur avec un DAE automatique. L'appareil analyse le rythme cardiaque et ne délivre un choc que lorsqu'il le juge nécessaire.

Pendant toute l'intervention

- Appelez le 15 ou le 18 dès que possible.
- Suivez les instructions données par les secours au téléphone.

- Ne retirez pas les électrodes une fois posées.
- Ne touchez jamais la victime pendant l'analyse ou la délivrance d'un choc.
- Ne perdez pas de temps à chercher à faire parfaitement : agir rapidement est l'essentiel.

Arrêt cardiaque : les idées reçues à dépasser

Face à un arrêt cardiaque, la peur de mal faire peut parfois empêcher d'agir. Pourtant, les gestes les plus simples peuvent faire gagner de précieuses minutes avant l'arrivée des secours.

« Je ne suis pas formé aux premiers secours, je ne saurai pas quoi faire. »

Faux. Vous pouvez agir même sans formation. Appelez le 15 ou le 18 : les secours vous guideront au téléphone, étape par étape. Le DAE, lui aussi, vous accompagne grâce à ses instructions vocales et visuelles.

« Je risque de faire plus de mal que de bien. »

Faux. En cas d'arrêt cardiaque, ne rien faire est le principal risque. Commencer rapidement un massage cardiaque et utiliser un défibrillateur permettent de maintenir les chances de survie de la victime en attendant les secours.

« Le défibrillateur peut envoyer un choc alors qu'il ne faut pas. »

Faux. Le DAE analyse automatiquement l'activité cardiaque et ne délivre un choc que si celui-ci est nécessaire. Il est donc conçu pour être utilisé par des personnes non professionnelles.

« Il faut attendre l'arrivée des pompiers ou du SAMU. »

Faux. Chaque minute compte. Appelez, massez et défibrillez sans attendre. Les secours peuvent vous accompagner au téléphone pendant que vous intervenez.

« Si la personne reprend connaissance, c'est terminé. »

Pas forcément. Même si la victime semble aller mieux, ne retirez pas les électrodes et restez auprès d'elle. Suivez les instructions des secours et attendez leur arrivée.

« Un défibrillateur est réservé aux adultes. »

Faux. Un DAE peut également être utilisé chez l'enfant, avec les modalités adaptées à son âge et au matériel disponible. **Dans tous les cas, appelez les secours et laissez-vous guider.**

Le meilleur réflexe : ne pas rester spectateur. Face à un arrêt cardiaque, alerter rapidement, commencer le massage et utiliser le DAE peut sauver une vie.



ASSOCIATION

Journée Mondiale du Diabète : une soirée pour s'informer et échanger

Le jeudi 3 décembre, l'association ETAP Diablim et le service de diabétologie du CHU de Limoges organisent à l'Espace Bayles Isle une grande soirée d'information et d'échanges autour du diabète.

Ouvert à tous – personnes vivant avec un diabète, proches, professionnels de santé ou simples curieux – cet événement permettra de mieux comprendre cette maladie chronique, ses traitements et les défis du quotidien.

Dès 17h, le public pourra profiter gratuitement d'un dépistage du diabète, de conseils en alimentation et en activité physique, ainsi que de rencontres avec les équipes médicales et les associations partenaires.

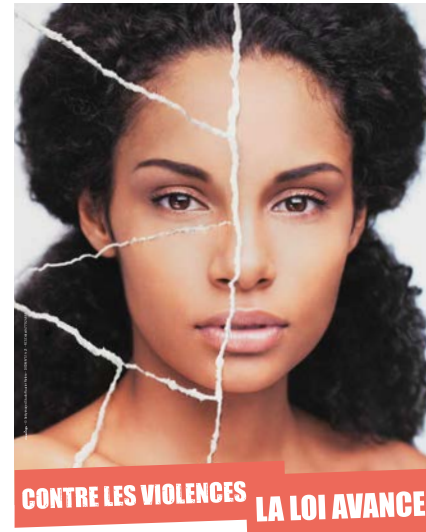
La soirée se poursuivra par une conférence sur l'impact des nouvelles technologies dans la prise en charge du diabète, avant la représentation de « Le Champ des Possibles », une pièce de théâtre qui aborde avec sensibilité le vécu des personnes diabétiques. Un temps d'échange avec les intervenants clôturera la soirée.

L'association ETAP Diablim et le service de diabétologie du CHU de Limoges, sont tous deux engagés dans l'accompagnement des personnes vivant avec un diabète. Ils développent des programmes d'éducation thérapeutique pour aider les patients à mieux comprendre leur maladie, gagner en autonomie et améliorer leur qualité de vie, l'un en ville et l'autre à l'Hôpital.



📞 Renseignements

Entrée gratuite. Inscription obligatoire avant le 23/11/2026 : etapdiablim@gmail.com ou 05 55 50 02 16



CONTRE LES VIOLENCES LA LOI AVANCE



SOLIDARITÉ

Agir ensemble contre les violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre, la Ville d'Isle réaffirme son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la prévention des violences sexistes et sexuelles.

L'égalité se construit chaque jour : dans nos familles, nos écoles, nos associations, nos entreprises, dans nos équipements publics comme dans l'espace public. Elle repose sur le respect, la dignité et la liberté de chacune et de chacun.

Les violences intrafamiliales, psychologiques, sexuelles, économiques, le harcèlement ou les comportements sexistes ne relèvent pas de la sphère privée. Ils concernent l'ensemble de la société et appellent une mobilisation collective.

Chacun peut contribuer à faire reculer ces violences : en ne laissant pas passer les comportements irrespectueux, en restant attentif à son entourage, en écoutant sans juger une personne qui se confie ou en l'orientant vers les dispositifs d'accompagnement.

En Haute-Vienne, de nombreux professionnels et associations sont mobilisés pour informer, accompagner et protéger les victimes, ainsi que leurs enfants.

Parce que prévenir les violences est l'affaire de toutes et tous, chacun peut être un relais de vigilance, de solidarité et d'égalité. Ensemble, faisons d'Isle une commune où chacune et chacun peut vivre librement, en sécurité et dans le respect.

Face aux violences, des ressources existent.

📞 En cas d'urgence : 17 ou 114 par SMS. Pour être écouté, informé et orienté : 3919 (appel gratuit et anonyme)



HAUTE-VIENNE SANTÉ

Une complémentaire santé accessible à tous

Depuis 2018, le Département de la Haute-Vienne propose « Haute-Vienne Santé », une complémentaire santé à tarifs négociés, destinée à faciliter l'accès aux soins et à lutter contre le renoncement aux soins.

Le dispositif, ouvert aux habitants de la Haute-Vienne, propose quatre complémentaires partenaires et cinq niveaux de garanties,

afin de s'adapter aux besoins et aux budgets de chacun. Il s'adresse notamment aux actifs, aux seniors, aux familles, mais aussi aux travailleurs indépendants.

Parmi ses atouts : pas de questionnaire médical, des tarifs négociés, la gratuité de la cotisation à partir du troisième enfant et l'intégration du dispositif 100 % Santé. Des services complémentaires peuvent également être proposés selon la formule choisie : téléconsultation, assistance santé ou encore prestations de prévention.

📞 Renseignements

Pour obtenir des informations, comparer les offres ou prendre rendez-vous avec un conseiller : 05 57 810 410, du lundi au vendredi de 9h à 18h. Plus d'informations sur le site du Conseil départemental de la Haute-Vienne.

SOLIDARITÉ

La ville voit rose en octobre !

Pour la 3^{ème} année consécutive, la commune d'Isle se mobilise aux côtés des associations locales afin de soutenir la Ligue contre le cancer dans sa lutte et de faire de la prévention et de la solidarité une véritable dynamique collective.

À cette occasion, un grand rendez-vous vous est donné le samedi 10 octobre dès 14h au plateau des Bayles, pour un après-midi placé sous le signe du sport, de la santé et du partage.

La Ligue contre le Cancer sera présente sur un stand et vous apportera toutes les informations en matière de prévention et soins concernant le cancer du sein. Vous pourrez acheter des articles tels que tee-shirts, porte-clés, chaussettes et parapluies au profit de la Ligue.

Des associations isloises seront présentes : la gymnastique volontaire, Isle Rando, Isle Athlé, JA Isle Aïkido, ainsi que le Lions Club Isle Val de l'Aurence et Isle est une artiste.

Au programme : Animation Sport Santé, découverte de l'Aïkido, randonnée familiale (2 boucles) ou footing (7 km) pour petits et grands.

Une démonstration de peinture et une vente seront assurées par Isle est une artiste.

L'association Amis sans frontières Isle en Limousin offrira à cette occasion à la Ligue contre le Cancer des créations réalisées par des adhérents, témoignages de solidarité à remettre aux patientes en cours de traitement.

Les enfants pourront profiter de jeux et d'un goûter dans une ambiance familiale et conviviale.

Enfin, vous découvrirez la ville d'Isle décorée aux couleurs d'Octobre Rose en signe de solidarité. Ensemble, mobilisons-nous pour Octobre Rose et faisons de cette journée un temps fort de solidarité à Isle ! Nous comptons sur vous.

RESTAURANT

O'Bar Isle, votre nouveau rendez-vous au cœur du centre-ville !

Depuis peu, une nouvelle adresse anime le cœur d'Isle ! Olivier vous accueille au 5, rue du Général-de-Gaulle, dans son bar-restaurant O'Bar Isle, qui prend la suite de La Ripaille. Entièrement repensé dans une ambiance claire et chaleureuse, l'établissement dispose également d'une terrasse et propose de nombreux services de proximité : jeux à gratter, point de vente du Populaire du Centre et dépôt de pain le lundi.

Ouvert 7 jours sur 7 dès 8h, O'Bar Isle vous accompagne du traditionnel café du matin jusqu'au dîner. En cuisine, le chef Quentin propose une cuisine traditionnelle agrémentée d'une touche basque, à partir de produits frais et en privilégiant autant que possible les circuits courts et les producteurs locaux. Au menu : planches de charcuterie et formules renouvelées chaque jour, avec le choix entre deux entrées, deux plats et deux desserts. Et pour prolonger le plaisir, rendez-vous chaque jeudi de 18h à 20h pour l'Happy Hour (une boisson achetée, une boisson offerte) et un brunch le troisième dimanche de chaque mois !



📍 Horaires d'ouvertures

Lundi / Mardi / Mercredi : 8h-20h
Jeudi : 8h-22h
Vendredi / Samedi : 8h-00h
Dimanche : 8h-13h

📱 Restez connectés sur ses réseaux Facebook et Instagram O'bar Isle

BIEN-ÊTRE



Studio Fly-yoga le printemps

Professeur certifié en Fly-yoga thérapeutique depuis janvier 2026 et éducatrice de jeunes enfants accompagnante en périnatalité de formation initiale, Mathilde propose des cours de Fly-yoga adulte, de l'éveil & fly pour les 4-8 ans et du Fly-kids pour les 9-12 ans ainsi que du yoga pré et post natal.

La pratique Fly-yoga est adaptée aux débutants sans prérequis, elle favorise la connaissance de soi, de son corps, la diminution des tensions et du stress mais également des douleurs dorsales. Grâce à la suspension et à l'enveloppement du tissu, cette pratique développe le tonus, la souplesse, renforce le corps tout en favorisant la confiance en soi et la joie.

📍 Réservations et informations

<https://bookeo.com/leprintempscom>



@YOGA_AERIEN_PERINATALITE

BRICOLAGE

Y Sait tout fai'R

Besoin d'une aide dans vos projets ? Yannick vous accompagnera avec plaisir dans vos rénovations d'intérieur (bricolage, plomberie, peinture, électricité, carrelage, etc.) et entretien des extérieurs (tonte, taille, élagage).

📍 Contact

Yannick ROUSSEL
06 07 74 02 39
ysaittoutfair@gmail.com



INFORMATIQUE

Logic Micro, votre expert à Isle

Installé à Isle depuis novembre 2014, Logic Micro 87 dépanne et optimise tous vos équipements numériques. De la désinfection de virus à la réinstallation de systèmes (Windows, Mac, Linux), il assure la récupération de données et la maintenance logicielle de vos smartphones et consoles. Spécialiste du sur-mesure, il assemble également votre PC idéal (bureautique ou gaming). Un artisan réactif à votre écoute et au service de votre matériel !

📍 Horaires

Du lundi au samedi de 13h30 à 19h30
www.logic-micro-87.com/
logic.micro.87@gmail.com

TRANSPORTS EN COMMUN

Nouveaux horaires pour la ligne 27

Depuis la rentrée, les horaires de certaines lignes du réseau TCL ont évolué. La ligne 27 (Isle Les Champs <-> Charles Le Gendre) est concernée par ces ajustements, destinés notamment à mieux adapter les horaires aux besoins des populations et conditions réelles de circulation.

Les horaires restent théoriques et peuvent varier en fonction du trafic ou des travaux dans le centre-ville.

📱 Pour consulter les nouveaux horaires avant votre trajet, scannez le QR Code !



ENVIRONNEMENT

ADEME Déchets

L'ADEME a engagé une étude nationale consacrée au comptage et à la caractérisation des déchets abandonnés dans l'espace public. Cette démarche vise à enrichir sa connaissance des déchets présents en milieu urbain et à alimenter son analyse des coûts liés à la propreté urbaine.

Pour mener cette mission, l'ADEME a confié les observations de terrain au bureau d'études OPTAE. Dans ce cadre, 51 communes ont été sélectionnées par tirage au sort afin d'accueillir une équipe chargée de recenser et de collecter les déchets abandonnés sur la voie publique. Les campagnes de relevés se dérouleront entre les mois d'octobre et de novembre, selon un itinéraire représentant environ 250 kilomètres au total.

La commune d'Isle a été retenue pour participer à cette étude. Une équipe de quatre intervenants se déplacera sur le territoire communal durant une journée afin de réaliser le comptage et le ramassage des déchets observés. À l'issue de l'opération, l'ensemble des données recueillies pourra être transmis à la commune, lui permettant ainsi de disposer d'un état des lieux précis de la présence des déchets abandonnés sur son territoire.

Malgré les récentes et fréquentes opérations de nettoyage menées par les services techniques, de nombreux déchets sont encore abandonnés dans les fossés et le long de nos routes. Rappelons-le : la nature n'est pas une poubelle ! Chaque déchet jeté au sol dégrade notre environnement et nuit au cadre de vie de tous. Ensemble, gardons Isle propre : nos déchets doivent rester dans les poubelles, pas dans la nature.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ADEME

AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



[à la une]

PRÉVENIR, PROTÉGER, AGIR : ISLE MOBILISÉE POUR SES HABITANTS



Face aux épisodes climatiques extrêmes, aux situations d'urgence ou aux événements exceptionnels, la prévention est l'affaire de tous. Anticiper les risques, identifier les personnes les plus fragiles et pouvoir compter sur une mobilisation collective sont autant de leviers qui permettent de mieux protéger les habitants.

À Isle, la Ville agit au quotidien pour prévenir les risques, accompagner les personnes vulnérables et renforcer la capacité de la commune à faire face aux situations d'urgence. Retour sur les actions mises en place, les dispositifs qui permettent de rester vigilant et les moyens donnés aux habitants pour devenir, eux aussi, acteurs de leur sécurité.

Canicule : retour sur les actions de la commune

Cet été encore, les épisodes de fortes chaleurs ont rappelé l'importance de la prévention et de l'anticipation. Face aux températures élevées, la Ville d'Isle a activé son plan canicule et déployé plusieurs mesures pour protéger les habitants, en particulier les plus vulnérables : suivi par le CCAS, mise à disposition d'un espace climatisé à l'Hôtel de Ville, adaptation des horaires de la médiathèque, ouverture de la piscine et adaptation de l'accès aux équipements sportifs, déploiement de climatiseurs auprès des publics vulnérables (crèches, Résidence Fleurie, écoles, centre de loisirs). En parallèle, la Ville a renforcé l'information de la population sur les bons réflexes à adopter et sur l'importance de rester attentif à son entourage.

“ Cet été, notre priorité a été de veiller au bien-être et à la sécurité des personnes les plus vulnérables. Le suivi assuré par le CCAS et les services de la Ville a permis de maintenir une vigilance particulière pendant les épisodes de fortes chaleurs. À la Résidence Fleurie, cette mobilisation a pris une dimension tout à fait exceptionnelle. De nombreux acteurs se sont pleinement engagés aux côtés des équipes et des résidents. Je tiens à saluer cette mobilisation sans précédent et l'engagement de toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet été un moment serein pour l'ensemble des résidents. Cette solidarité est précieuse et illustre pleinement notre capacité collective à prendre soin des plus fragiles ”

HÉLÈNE CUEILLE,
adjointe au Maire chargée
des solidarités, de l'action
sociale, de la santé, de
l'autonomie et de la lutte
contre les exclusions





DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL

Je soussigné(e) M / Mme

Atteste avoir été informé(e) que :

- L'inscription au registre communal n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement du questionnaire est facultatif.
- Les informations recueillies sont utilisées par le CCAS d'Isle. Elles ont pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

J'ai bien noté que :

- Ces données font l'objet d'un traitement informatique unique. Les destinataires sont le maire et ses services compétents.
- Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant à la mairie d'Isle.
- Le recueil des données n'ouvre droit à aucune prestation nouvelle de quelque type que ce soit.

Personne à inscrire :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Sexe :

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone :

Adresse mail :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

Lien avec la personne à inscrire (**barrez les mentions inutiles**) : parent, tuteur, curatelle ou représentant légal.

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone :

Fait à Isle

Le / /

Signature du demandeur



Un registre pour mieux protéger les personnes vulnérables

En cas de canicule, de grand froid ou de situation exceptionnelle, certaines personnes peuvent être davantage exposées. La Ville dispose ainsi d'un registre des personnes vulnérables, permettant de faciliter leur accompagnement et de maintenir un contact avec elles lorsque survient une situation nécessitant une vigilance particulière. Le Maire est chargé de recenser les personnes concernées et de tenir à jour, tout au long de l'année, ce registre nominatif confidentiel.

Peuvent notamment être concernées les personnes âgées de 65 ans et plus, isolées, en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail. Les proches peuvent également effectuer la démarche pour un membre de leur famille.

L'inscription est volontaire et gratuite. Pour se faire recenser, il suffit de contacter le CCAS au 05 55 01 24 91 ou l'accueil de la Mairie au 05 55 01 56 15. Vous pouvez aussi vous déplacer à l'accueil de la Mairie ou compléter la demande d'inscription ci-après en la retournant à la mairie.

Une réserve communale de sécurité civile pour agir ensemble

Créée à Isle en juin 2022, la Réserve communale de sécurité civile (RCSC) rassemble des habitants volontaires et bénévoles, placés sous l'autorité du Maire. Elle constitue une force de solidarité mobilisable lorsque la commune est confrontée à un événement exceptionnel ou à un risque majeur.

Un rôle complémentaire des services de secours

Les réservistes **ne remplacent ni les pompiers, ni les services de secours, ni les forces de sécurité**. Leur rôle est d'intervenir en appui de la commune et de ses agents, notamment pour prendre en charge les missions simples et essentielles, permettant aux professionnels de se concentrer sur les interventions les plus urgentes, complexes ou dangereuses.

Selon les besoins, les bénévoles peuvent notamment participer à l'**information et à l'alerte de la population, à l'évacuation d'un quartier, à l'accueil des sinistrés, au suivi des personnes vulnérables lors d'épisodes de canicule ou de grand froid, à la surveillance de certains secteurs ou encore à des opérations de nettoyage et de remise en état** après un événement.

Une posture : aider, sans se mettre en danger

Être réserviste, c'est avant tout adopter une **posture citoyenne, solidaire et responsable**. En cas de crise, chacun intervient dans le cadre des missions qui lui sont confiées, en respectant les consignes données par la commune et les services de secours.

Il ne s'agit pas de prendre des risques ou de se substituer aux professionnels, mais d'apporter son aide là où elle est utile. Chacun peut apporter ses compétences, son expérience, sa disponibilité ou simplement sa volonté d'être utile.



Et vous ?

La Réserve communale a besoin de volontaires !

Que vous soyez disponible ponctuellement ou que vous souhaitiez vous investir davantage, votre contribution peut être précieuse lors d'une situation exceptionnelle.

Pour rejoindre la RCSC d'Isle :
secretariat@ville-isle.fr • 06 98 94 21 97

Face aux risques, la solidarité est une force. Se préparer aujourd'hui, c'est pouvoir mieux agir demain.



CENTENAIRES

Avis aux centenaires et futurs centenaires d'Isle

La Ville d'Isle souhaite honorer ses centenaires à l'occasion de leur anniversaire et leur témoigner toute son attention. Si vous êtes centenaire, ou si vous avez dans votre entourage un proche qui va atteindre 100 ans, **faites-vous connaître auprès de la mairie** ! La Ville pourra ainsi organiser une visite à l'occasion de cet anniversaire et remettre à notre centenaire un cadeau au nom de la commune.

VIE LOCALE

Semaine des familles : soutenir la parentalité et le bien-être des parents

Être parent est une aventure riche, mais qui peut aussi s'accompagner de questionnements, de fatigue et de stress. **Pour cette nouvelle édition de la semaine des familles, les partenaires locaux ont choisi de placer la parentalité au cœur des échanges**, autour d'une thématique commune : « *Soutenir la parentalité et le bien-être des parents* ».

L'objectif est de proposer aux parents **des espaces d'échange, de réflexion et de soutien**, pour partager leurs expériences, trouver des ressources et ne pas rester seuls face aux difficultés du quotidien.

Plusieurs sujets seront abordés : charge mentale, équilibre entre vie familiale et vie personnelle, prévention de l'épuisement parental, gestion du stress et des émotions, communication au sein de la famille, mais aussi l'importance de prendre soin de soi pour mieux prendre soin de son enfant.

Dates, lieux, horaires et modalités : retrouvez toutes les informations sur www.ville-isle.fr.



EXPOSITION

Isle

plus de 6000 ans de présence humaine

du **5 au 10** novembre 2026

Espace Bayles Isle

Isle
Patrimoine & Nature

© INRAP

EXPOSITION

Isle, 6000 ans d'Histoire : un voyage à travers les époques

Du Néolithique au XXI^e siècle, partez à la découverte de 6000 ans de présence humaine sur la commune d'Isle ! Cette exposition, fruit du travail passionné du groupe Isle Autrefois, retrace l'histoire de notre territoire à travers les recherches menées dans les archives départementales et municipales, les fouilles archéologiques réalisées sur la commune, ainsi que de nombreux textes et revues historiques.

À travers des planches explicatives richement documentées et des vitrines présentant des objets datant des différentes périodes, l'exposition vous invite à remonter le temps et à mieux comprendre l'évolution d'Isle, de ses premiers habitants jusqu'à la ville d'aujourd'hui.

Une occasion unique de découvrir ou redécouvrir l'histoire de la commune, son patrimoine et les femmes et les hommes qui l'ont façonnée au fil des siècles.

i Exposition
9h30-11h30 puis 14h-17h (18h les samedi et dimanche)



Contribuez à l'histoire d'Isle ! Vous possédez de vieilles photos de la commune (paysages, lieux, soldats, scènes de la vie quotidienne, mariages, fêtes, écoles, etc.) ? Vous souhaitez contribuer à l'alimentation du fond historique communal ? Nous vous invitons alors à nous apporter vos photos lors de l'exposition afin de les scanner directement sur place !

INCLUSION NUMÉRIQUE

Lancement des permanences « Aidant Connect » à Isle

Un accompagnement humain, gratuit et 100 % sécurisé pour vos démarches en ligne.

Face à la dématérialisation croissante des démarches administratives (déclaration d'impôts, dossiers CAF, retraite, démarches ANTS, chèque énergie, etc.), la municipalité d'Isle s'engage pour qu'aucun habitant ne reste au bord du chemin.

Dès **octobre 2026**, un nouveau service public de proximité voit le jour dans les **locaux du Centre culturel** : la permanence « **Aidant Connect** ».

Pourquoi ce nouveau dispositif ?

Chacun peut un jour rencontrer des difficultés face aux outils numériques ou aux formulaires en ligne (personnes âgées, personnes éloignées de l'informatique, publics peu autonomes administrativement, etc.).

Pour répondre à ces besoins, la commune met en place cet accompagnement sur mesure, qui vient en complémentarité avec d'autres initiatives locales (comme le bus itinérant de Limoges Métropole).

Qu'est-ce qu'« Aidant Connect » ?

Aidant Connect est un dispositif national sécurisé et encadré. Il permet à un agent communal habilité et formé — **Lise PARVERY** pour la commune d'Isle — de réaliser des démarches administratives en ligne **à votre place et en votre présence**, en toute légalité et confidentialité.

> Sécurité & RGPD : Un mandat écrit est établi au préalable avec votre accord explicite. Vos identifiants personnels ne sont jamais conservés et vos données personnelles restent confidentielles.

> Quelles démarches ? CAF, CPAM / Assurance Maladie, France Travail, Caisse de Retraite, Impôts, ANTS (cartes d'identité, cartes grises), Préfecture, demandes d'aides ou de logement, chèque énergie, etc.

Et pour développer votre autonomie ?

L'objectif est aussi de vous redonner confiance. Selon l'évaluation de vos besoins, des passerelles pourront être proposées vers les **ateliers informatiques des ateliers loisirs de la commune** ou vers **l'association F2i** pour vous aider à progresser à votre rythme.

En pratique : comment en bénéficier ?

> Quand ? Tous les **1^{ers} jeudis de chaque mois**.

> Où ? Au **Centre culturel**, dans un bureau confidentiel garantissant la discrétion.

> Modalités : Accueil **uniquement sur rendez-vous** (créneaux individuels de 30 à 45 minutes).

> Prise de rendez-vous : Contactez l'accueil de la Mairie au **05 55 01 56 15**. Lors de votre appel, une rapide évaluation de votre demande sera faite afin de réserver le créneau le plus adapté.



SÉCURITÉ

Chacun peut agir

La sécurité est l'affaire de tous. Chacun, au quotidien, peut contribuer à prévenir les situations à risque.

En cas de comportement inhabituel ou de doute, **n'attendez pas : signalez rapidement la situation** à la Police municipale d'Isle au **06 08 89 74 98** ou, si elle n'est pas disponible, composez le **17**.

Soyez attentifs à votre environnement : sans vous mettre en danger, notez si possible **les plaques d'immatriculation**, les caractéristiques des véhicules ou des individus suspects, ainsi que le lieu et l'heure des faits.

Enfin, **la vigilance entre voisins est précieuse** : échangez vos informations et coordonnez-vous pour rester attentifs à la vie de votre quartier.

Un doute ? N'attendez-pas. Agissez et alertez !

[Zoom sur...]

Lancement de la nouvelle saison culturelle

La culture reprend ses quartiers au Centre culturel Robert Margerit et à l'Espace Bayles Isle ! Pour la saison 2026-2027, la Ville d'Isle propose une nouvelle programmation culturelle placée sous le signe de la diversité, avec des rendez-vous pour tous les publics et toutes les envies : spectacles, musique, théâtre et découvertes artistiques rythmeront la saison.

Une attention particulière est portée à l'accessibilité à la culture. **Les moins de 25 ans bénéficient ainsi d'un tarif unique de seulement 5 €**, une manière d'encourager les jeunes à pousser les portes du Centre culturel et à découvrir les spectacles proposés.

Côté billetterie, **les places peuvent être achetées directement en ligne sur Festik**, de manière simple et rapide, avec réception des billets par courriel. À noter : cette possibilité concerne les places à l'unité ; **l'abonnement et sa tarification préférentielle restent à effectuer auprès du Centre culturel.**

Une saison culturelle qui s'annonce donc riche en découvertes et en émotions, avec un objectif constant : **rendre la culture accessible au plus grand nombre et faire du Centre culturel Robert Margerit un lieu vivant et ouvert à tous.**



i Programme complet et billetterie : www.ville-isle.fr

[« Isle ont du talent »]



Rencontre avec Léo Allais, Isois Champion de France U18 de Kayak Cross !

À seulement 18 ans, Léo Allais s'impose parmi les jeunes talents français du kayak. Il pratique cette discipline depuis 11 ans au club d'Aixe-sur-Vienne, une passion familiale puisque ses parents ont eux-mêmes pratiqué ou pratiquent encore le kayak. Après plusieurs années de loisir, Léo se tourne vers la compétition et connaît rapidement ses premiers succès : vice-champion de France U15 en kayak slalom et 3^e en kayak cross.

Son parcours l'amène ensuite à intégrer les pôles espoirs d'Angoulême puis de Pau, où il intensifie son entraînement. Cet été, ses efforts sont récompensés avec une 4^e place aux Championnats de France U18 de kayak slalom, à seulement 0,04 seconde du podium, et surtout avec le titre de Champion de France U18 de kayak cross, après avoir franchi les différentes phases de la compétition face à plus de 100 concurrents.

Derrière ces performances se cachent 10 à 14 séances d'entraînement par semaine, mêlant travail technique, préparation physique et activités complémentaires comme la course à pied. Ce parcours de sport de haut niveau implique également des aménagements scolaires et de nombreux sacrifices. Le coût important de cette pratique représente également un investissement familial conséquent : Léo est aujourd'hui à la recherche de sponsors pour l'accompagner dans la poursuite de son projet sportif.

Le kayak slalom consiste à réaliser le plus rapidement possible un parcours d'une vingtaine de portes, tandis que le kayak cross se dispute en confrontation directe, par groupes de quatre, jusqu'à la finale. Ces disciplines, pratiquées en pleine nature ou sur des stades d'eaux vives, nécessitent de nombreux déplacements à travers la France.

Désormais en catégorie U23 et en National 1, Léo évolue au plus haut niveau français. Il figure actuellement dans le top 5 national en kayak slalom et est premier en kayak cross U18. Après avoir manqué de peu les sélections en équipe de France cette année, son ambition est désormais claire : intégrer les équipes de France dans les trois à quatre prochaines années et poursuivre son ascension au plus haut niveau.



[À votre service !]

AU CŒUR DES FINANCES DE LA VILLE

Derrière chaque projet, chaque service public et chaque dépense de la collectivité, une équipe veille au quotidien à la bonne gestion des finances municipales. Un travail essentiel, souvent discret, qui contribue directement au bon fonctionnement de la Ville et à la réalisation des projets au service des habitants.



Une gestion financière au quotidien :

Dominique, Marielle, Rabia et Constance assurent la gestion comptable courante de la collectivité. Au quotidien, elles sont en lien avec les entreprises, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) et les administrés. Leur mission couvre aussi bien le suivi des recettes – restauration scolaire, ALSH, loyers, dotations de l'État... – que celui des dépenses liées notamment à l'alimentation scolaire, aux fournitures, aux équipements des services municipaux ou encore aux consommations d'énergie.

Accompagner et sécuriser les projets municipaux :

Jiani et Christelle interviennent plus particulièrement sur les projets structurants, les investissements et la commande publique. Jiani assure notamment l'optimisation financière des opérations municipales : recherche et suivi des subventions, montage des dossiers, suivi des financements, gestion de la TVA, écritures budgétaires complexes et suivi de l'inventaire du patrimoine communal. Elle participe également au pilotage de la commande publique et au suivi juridico-financier des travaux d'investissement.

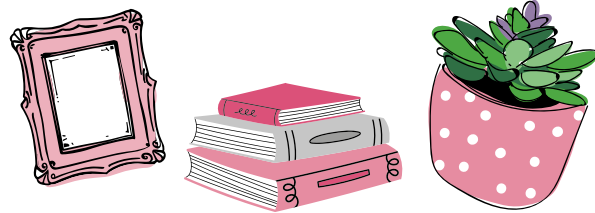
De son côté, Christelle assure la gestion de la commande publique et des assurances. Elle accompagne les services municipaux dans la préparation et la passation des marchés publics, en veillant au respect du cadre juridique et réglementaire. Elle assure également le suivi des contrats d'assurance, des sinistres et des éventuels recours.

Une organisation rigoureuse et complémentaire qui permet à la Ville de maîtriser ses ressources, de sécuriser ses engagements et de donner corps aux projets municipaux, au bénéfice de tous les habitants.



[Agenda]

Associations et commune d'Isle vous proposent



VENDREDI 16 OCTOBRE Boom d'Halloween de l'APE

- Dès 18h
- Place Laucournet
- Concours de déguisement
- Repas sur réservation en scannant ce flash code



DU SAMEDI 17 OCTOBRE AU DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE Tournoi d'automne du Tennis Club Isle

- Renseignements : 06 52 24 99 16

LUNDI 19, MARDI 20, MERCREDI 21 OCTOBRE

Stage de rugby avec le Stade Toulousain

- 5^e édition avec la JA Isle Rugby
- Renseignements : Patrice THOMAS 06 30 93 11 41



SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 OCTOBRE

Tournoi JA Isle Foot J.Delage

- Stade du Gondeau
- Renseignements au 06 99 12 12 88

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 NOVEMBRE Collecte pour la Banque Alimentaire

- Au U Express Isle
- Par le Lions Club Isle Val de l'Aurence

SAMEDI 7 NOVEMBRE Troc aux plantes

- De 9h à 12h
- Ancienne école de Mérignac
- Par Les Amis des Fleurs

VENDREDI 13 NOVEMBRE Dépistage Diabète

- 9h - 12h
- U Express Isle
- Par le Lions Club Isle Val de l'Aurence

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Soirée dansante avec l'orchestre Pascal LOUBERSAC pour les 30 ans de l'association Isle Danse

- 21h
- Espace Bayles Isle
- Renseignements : 06 73 90 24 22 ou 06 61 51 88 46 ou 06 51 69 94 05

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Braderie de Livres

- Salle polyvalente, ancienne école de Mérignac
- Par le Lions Club Isle Val de l'Aurence

DIMANCHE 29 NOVEMBRE Repas dansant d'Isle Loisirs

- Espace Bayles Isle
- Renseignements : 06 16 33 21 27

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Action pour le Téléthon

- En partenariat avec le U Express
- Par le Lions Club Isle Val de l'Aurence



Isle Danse a repris ses activités : venez rejoindre l'association pour pratiquer la danse, entre bien-être, convivialité et plaisir.

Renseignements : 06 73 90 24 22 ou 06 61 51 88 46 ou 06 51 69 94 05



Rejoignez les Dames de Chœurs, ensemble vocal amateur féminin, dirigé par Florence Leymarie. Notre credo : musicalité, expressivité, sensibilité et partage. Répétitions tous les vendredis (période scolaire) de 18h à 19h30 – Maison des associations à Isle. Renseignements : flomusique@yahoo.com ou sallares.regine@laposte.net 06 79 11 14 97

Isloises, Islois, à vous de jouer : rejoignez votre Team Plasma ! Du 2 novembre au 19 décembre 2026, la ville d'Isle participe au Challenge Plasma Team organisé par l'Établissement français du sang.

Objectif : devenir la commune la plus solidaire de Limoges Métropole ! Mobilisez votre famille, vos amis, vos collègues, vos voisins... 1 don = 1 point Prenez rendez-vous dès maintenant à la Maison du Don de Limoges – 98 rue Charles Le Gendre (rond-point hôpital mère-enfant).

Pensez à remplir le champ « Entreprise/Ecole/Commune » avec le nom de votre équipe « Team Isle » afin que votre don soit comptabilisé.



Rejoignez le challenge, prenez RDV !



Restez connectés à votre commune : suivez actualités et événement



Téléchargez gratuitement l'application mobile INTRAMUROS

[Coups de cœur] de la Médiathèque



SÉRIE

HBO Original, A Knight of the Seven Kingdoms

Saison 1. • DVD Adulte • F KNI 1 • Interdit aux -12 ans, déconseillé aux -16 ans.

Avant *Game of Thrones*, juste après *House of the Dragon*, découvrez l'histoire de Ser Duncan The Tall et son écuyer, Egg ! Loin du budget colossal de ses grandes sœurs, cette série à la fois moins sérieuse et plus poignante suit un pauvre chevalier errant, armé uniquement de ses qualités – sa taille, évidemment, qui lui confère une maladresse tendrement touchante, mais surtout son profond sens de l'honneur et de la justice – pour tenter de briller lors du tournoi de Cendregué. 6 épisodes, 6 journées à vivre au plus près de la boue et du sang, le grandiose supposé de ces joutes médiévales brutalement renvoyé à sa juste place : face contre terre. Entre mensonges politiques, personnages hauts en couleurs, fracas des lances et blagues potaches, venez vibrer aux côtés d'un doux géant qui mérite une place de choix parmi les héros de Westeros que vous connaissez déjà. Une légende à la hauteur de l'homme !



ROMAN JEUNESSE

L'agence Perdido - Tome 1 : Les derniers retrouvés.

Victor Dixen • Roman Jeunesse • JR DIX T.1

Suite à la disparition mystérieuse de sa mère, la vie de Lucy bascule quand elle découvre qu'elle fait partie des retrouvés, des individus capables de ramener les objets et personnes perdus des oubliettes, des lieux cachés de la population et hantés par les croquemitaïnes... Lucy croise ainsi la route de Rita Perdido, une femme entourée de secrets qui lui propose de rejoindre son agence de retrouvés... Un excellent roman fantastique pour les jeunes ados ou les grands enfants, qui nous embarque dans l'univers des retrouvés et des croquemitaïnes, une lecture idéale pour la période d'Halloween !



GRAND ROMAN

L'enfance du Père Noël

Sébastien Perez et Benjamin Lacombe •

Grand roman • JR PER

Nous retrouvons le duo Perez & Lacombe, deux adjectifs suffisent pour décrire ce livre : Magnifique et Sublime !! Venez le découvrir...

LA RECETTE COUP DE CŒUR DU RESTAURANT SCOLAIRE L'ISLE FLOTTANTE

PAIN PERDU AU FROMAGE

Chaque tranche de pain compte lorsqu'on lutte contre le gaspillage alimentaire ! L'équipe du restaurant scolaire transforme les restes de pain non utilisés en un plat généreux, économique et terriblement réconfortant. Résultat : un classique revisité, doré, fondant... et réclamé très souvent par les enfants.

Ingédients pour 4 personnes

- 8 tranches de pain (petites ou grandes selon l'appétit)
- 6 œufs
- 30 cl de lait
- 20 cl de crème
- 200 g de fromage râpé (emmental pour la version traditionnelle)
- 1 pincée de sel (mais pas trop)
- 1 pincée de poivre
- 1 pincée de noix de muscade râpée

La préparation

1. Le mélange gourmand : dans un grand saladier, battre les œufs puis ajouter le lait et la crème. Mélanger jusqu'à obtenir une texture bien homogène. Incorporer ensuite le fromage râpé, le sel, le poivre et la muscade.
2. Le bain du pain : plonger les tranches de pain dans la préparation pour qu'elles s'imbibent généreusement. Les disposer dans un plat allant au four et verser le reste du mélange par-dessus.
3. La cuisson dorée : enfourner 15 minutes à 190°C. Le plat doit être bien gratiné, légèrement croustillant sur le dessus et fondant à cœur.

« La recette anti gaspi qui fait fondre les enfants de la cantine : une gourmandise qui ne laisse rien perdre ! Un plaisir à partager ! »

La recette



Le petit plus du Chef

Pour une version encore plus savoureuse, n'hésitez pas à varier les fromages selon les restes ou les envies. Les fromages plus typés apportent une touche de caractère qui plaît aussi beaucoup aux adultes.





[Tribunes]

GROUPE MAJORITAIRE ISLE ENSEMBLE

Végétaliser la ville : préparer le climat de demain

L'été que nous venons de vivre nous rappelle une réalité que nous ne pouvons plus ignorer : le changement climatique est là. Sécheresse, fortes chaleurs, tension sur la ressource en eau, ce qui paraissait exceptionnel devient progressivement notre quotidien. Selon les scientifiques, les étés à venir pourraient être encore plus chauds. Ce que nous vivons aujourd'hui pourrait bien être parmi les étés les plus frais de notre avenir.

Face à cette réalité, nous devons changer de braquet. Cela passe par une transformation profonde de notre cadre de vie et par une place plus importante accordée au végétal dans nos centres-villes. L'arbre et les plantations ne sont pas de simples éléments décoratifs. Le végétal absorbe du CO₂, réduit la chaleur, crée des îlots de fraîcheur, protège les sols et favorise la biodiversité. En ville, il devient un véritable outil d'adaptation au changement climatique et un élément essentiel de notre résilience.

Nous avons déjà engagé cette démarche avec nos plantations de vivaces, le paillage et le choix de plantes économes en eau. Mais cela ne suffit plus. Nous devons passer à la vitesse supérieure. La préservation de notre ressource en eau nous oblige à repenser nos choix de végétaux.

Nous avançons vers un climat difficile à modéliser. Il faut expérimenter, observer, apprendre et nous appuyer sur des experts botaniques pour choisir des espèces résistantes, résilientes et adaptées à ces nouvelles conditions. L'arbre doit retrouver une place centrale dans la ville. Certes, il perd ses feuilles à l'automne et peut générer quelques contraintes. Mais ses bénéfices en matière de fraîcheur, de biodiversité, de qualité de l'air et de confort urbain sont largement supérieurs à ces désagréments. Végétaliser la ville, ce n'est donc pas simplement l'embellir : c'est la préparer à demain.

Car le végétal nous rappelle une chose essentielle : nous travaillons sur le temps long. Un arbre planté aujourd'hui profitera aux générations futures. Dans cette catastrophe climatique, c'est peut-être là que réside notre espoir : agir maintenant pour transmettre demain une ville plus fraîche, plus vivante et plus résiliente.

La majorité municipale

GROUPE MINORITAIRE ISLE EN MIEUX

Chères Isoises, chers Isois,
Cet été a été marqué par de violents incendies en Gironde et, plus largement, dans le Sud-Ouest. Nos pensées vont aux populations touchées, aux sinistrés et à toutes celles et ceux mobilisés pour protéger les habitants et les territoires. Nous leur exprimons toute notre solidarité.

Septembre est aussi le temps de la rentrée scolaire. Nous souhaitons une excellente rentrée à toutes les petites Isoises et tous les petits Isois, ainsi qu'à leurs familles. Nos pensées vont également aux enseignants et à l'ensemble des personnels qui, chaque jour, accompagnent nos enfants et contribuent à leur épanouissement.

Enfin, la vie municipale retrouve elle aussi son rythme, avec un nouveau conseil municipal prévu fin septembre. Nous y poursuivrons pleinement notre engagement, en exerçant notre rôle de vigilance, en alertant lorsque certaines décisions nous semblent devoir être questionnées et en portant des propositions utiles pour vous. Celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance peuvent compter sur nous pour faire entendre leur voix.

Vivre Isle

Chaque séance du Conseil Municipal est ouverte au public. Si ce dernier n'a pas le droit d'intervenir dans les échanges pendant la réunion, le Maire peut accorder la parole au public présent à l'issue du Conseil avec « Le 1/4 d'heure citoyen ».

Chaque personne présente peut alors interpellier le Conseil Municipal sur un sujet d'ordre communal qui lui tient à cœur.

N'hésitez pas à venir assister aux séances.



> Prochains conseils 2026
planifiés à ce jour :
19 novembre
à 18h30

> Retrouvez tous les
comptes-rendus sur
notre site internet



> Conseil municipal du vendredi 5 juin

AFFAIRES GÉNÉRALES

- 2026-54 - Élection des délégués et suppléants du tableau des électeurs sénatoriaux.
- 2026-56 - Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).

FINANCES

- 2026-55 - Convention constitutive de groupement de commandes : marché salle serveur.

PERSONNEL

- 2026-57 - Fixation du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme au sein du Comité Social Territorial Local.

> Conseil municipal du mercredi 17 juin

FINANCES

- 2026-58 - Mise en place d'une tarification modulée de la restauration scolaire.
- 2026-59 - Garantie d'emprunt ODHAC87- Office Public de l'Habitat - Avenue des Pâquerettes.
- 2026-60 - Décision modificative n°1 - Budget principal de la commune.
- 2026-61 - Signature de la convention pour l'achat par EDF, au prix des essais, de l'énergie produite par l'installation de production de BTA0989285 correspondant aux panneaux photovoltaïques de l'Espace Bayles Isle.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- 2026-62 - Approbation du règlement intérieur.
- 2026-63 - Instauration de l'amende administrative et fixation de son montant, ainsi que du montant de l'astreinte journalière.
- 2026-64 - Désignation d'un référent déontologue.
- 2026-65 - Désignation d'un correspondant défense.
- 2026-66 - Convention de mise à disposition de la Piscine municipale.
- 2026-67 - Convention avec la fourrière départementale de la Haute-Vienne.

PERSONNEL

- 2026-68 - Modification du montant de la participation employeur au risque santé.
- 2026-69 - Augmentation des titres restauration.
- 2026-70 - Actualisation des tableaux des emplois permanents - Agents titulaires et non titulaires.
- 2026-71 - Recours au contrat d'apprentissage.
- 2026-72 - Débat sur la protection sociale complémentaire.

CULTURE

- 2026-73 - Signature de contrats et conventions dans le cadre de l'offre culturelle.
- 2026-74 - Installation de Food Truck dans le cadre de la fête des ateliers loisirs.
- 2026-75 - Autorisation de signature des conventions d'occupation temporaire du domaine public - Fête de la musique 2026.
- 2026-76 - Signature d'une convention de mise à disposition de l'Église Saint Martin pour la fête de la musique d'Isle le vendredi 19 juin 2026.



[Contacts utiles]



VIE MUNICIPALE

- Accueil Mairie : **05 55 01 56 15**
- CCAS – Portage de repas : **05 55 01 24 91**
- Résidence Fleurie : **05 55 01 36 94**
- Police municipale : **06 08 89 74 98**
- Services Techniques : **05 55 50 40 74**
- Secrétariat du Maire & élus : **06 98 94 21 97**
- Sport, associations, réservations salles & matériels : **06 61 65 47 35**
- Communication : **06 59 67 52 88**
- Urbanisme : **05 55 01 14 04**
- Déchèterie : **05 55 45 79 30**
(numéro vert, gratuit depuis un poste fixe)



ENFANCE JEUNESSE

- Relais Petite Enfance (RPE) : **05 55 01 48 06**
- Service Éducation – Jeunesse – Accueil de loisirs : **06 75 27 58 19**
- Anim'Ados : **06 70 71 46 51**



CULTURE

- Centre culturel : **05 55 50 26 24**
- Médiathèque : **05 55 43 20 59**
- Ateliers loisirs : **05 55 50 35 28**
- EIM Isle-Bosmie-Condat (École Intercommunale de Musique) : **05 55 50 26 27**

isle

était une fois

NOËL

2026

